



*L'Alverne,  
Grand-Auverné  
Juin 2016*



*Bulletin municipal n° 79*

# S O M M A I R E

<b>Edito</b> .....	<b>3</b>
<b>Principales délibérations du Conseil Municipal</b> .....	<b>4 à 13</b>
<b>Compte administratif 2015</b> .....	<b>14 à 15</b>
<b>Budget primitif 2016</b> .....	<b>16 à 17</b>
<b>Vie associative</b> .....	<b>18 à 23</b>
Association l'Espoir au bout du Chemin	
Union Nationale des Combattants.....	18
Association des Jeunes Alvernes, Art Floral,	
Club de Gymnastique Alverne.....	19
Union Sportive Alverne, La Pétanque Loisirs Alverne .....	20
L'Ardoise du Grand-Bourg.....	21
Le Relais d'Accueil Proximité .....	22
Animation sportive départementale .....	23
<b>Vie culturelle</b> .....	<b>24</b>
<b>Vie scolaire</b> .....	<b>25 à 26</b>
École .....	25
OGEC .....	26
<b>Vie municipale</b> .....	<b>27</b>
Concours photos, Espace artisanal des Ardoisières, Salle 4, Grande Rue	
<b>Infos Mairie</b> .....	<b>28</b>
Accueil périscolaire, bon pour fournitures scolaires, restauration scolaire, transports scolaires, horaires déchetterie, balayage mécanique, révision de la liste électorale, rappel sur les autorisations de voirie, Journée Défense et Citoyenneté	
<b>Communiqué</b> .....	<b>29 à 30</b>
CPAM, Outil en mains du Castelbriantais .....	29
FDGDON.....	30
<b>Calendrier des manifestations 2016</b> .....	<b>31</b>



Chers Alvernes,

C'est avec beaucoup de plaisir que je vous retrouve à l'occasion de l'édition du bulletin municipal.

Comme de coutume, vous y trouverez l'activité municipale puis une rétrospective du premier semestre du tissu associatif.

Les travaux de la boulangerie épicerie sont commencés, les démolitions prévues avant rénovation ont été réalisées fin juin grâce, notamment, à l'abnégation durant 3 jours de conseillers agriculteurs, qui avec leurs matériels ont évacué les gravats. Qu'ils en soient vivement remerciés, leur implication a permis de diviser le coût de cette opération par 4. Le maçon et le couvreur vont débiter les travaux avant les congés d'août puis à partir de septembre, les entreprises vont se succéder afin de livrer le bâtiment comme convenu en fin d'année. Les entreprises retenues sont pour la plus part du territoire de la CCC. Le recrutement s'est déroulé en février /mars 2016. Accompagnés par la CCI et le service économique de la CCC, les membres de la commission commerce artisanat ont choisi la candidature de Mme et Mr Verheslt, jeune couple originaire du nord (Armentières). Leurs expériences en boulangerie et leur motivation ont convaincu la commission. Depuis leur recrutement, ils nous ont aidés dans le choix du matériel, qui j'en suis persuadé, va faire parler de notre boulangerie puisqu'il a été décidé d'acheter un four à pain qui fonctionne aux pellets de bois, ce qui permettra, à la boulangerie, d'avoir un label économie d'énergie et un intérêt marketing dans l'aire du temps. Ce type de four, que l'on retrouve beaucoup en Italie, commence à se développer en France mais ce sera le premier dans le grand-ouest. Pour la partie épicerie, une proposition d'accord avec Mme Marie Bernadette Delaunay est soumise au conseil. S'il est adopté, l'ouverture de la boulangerie épicerie sera, comme prévue, pour début février 2017.

Comme vous l'avez sûrement constaté ou entendu dire, le café restaurant va rouvrir courant juillet 2016 après des travaux nécessaires et un combat administratif. Que les nouveaux gérants soient assurés de notre soutien, cette reprise (après plusieurs années de fermeture) participe à la relance de la dynamique commerciale du Grand-Auverné. Nous leur souhaitons réussite et épanouissement dans leurs nouvelles activités.

Les travaux de sécurisations des entrées de bourg sont prévus pour début septembre. Le choix de l'entreprise est à l'ordre du jour du conseil municipal du 6 juillet suite à l'appel d'offres. Le retard de ce dossier est dû à l'inspection des réseaux d'assainissement qui nous a révélé qu'une partie du réseau eaux pluviales était très endommagée. Ceci a donc nécessité de revoir le marché et d'y inclure les réseaux afin de ne pas avoir à retoucher les nouveaux aménagements dans les années à venir.

La réhabilitation de la bibliothèque par la CCC est aussi prévue courant septembre. Les travaux devront durer là aussi quelques mois et la livraison du nouvel équipement est aussi prévue pour début d'année prochaine.

Concernant les autres équipements intercommunaux sur notre commune, le revêtement du Skate Park doit être refait dans les prochaines semaines suite à l'usure du tablier de glisse, d'ici là son accès est interdit. Une nouvelle campagne d'équipement par la CCC a été proposée à l'ensemble des communes et le conseil municipal du Grand-Auverné a souhaité s'y inscrire. Une table de ping-pong extérieure en béton sera donc installée devant le Skate Park au courant de l'été.

Je remercie la commission communication, et plus particulièrement Sonia Ploteau, pour la rédaction de ce nouveau bulletin. Merci aussi à l'ensemble du personnel communal et à l'équipe municipale, tous mobilisés autour des nombreux projets.

Je vous souhaite à toutes et tous un bel été, sous le soleil, si ce dernier se décide à se montrer dignement... Et une très bonne fin d'année 2016.

Sébastien CROSSOUARD

# Principales délibérations du Conseil Municipal

SÉANCE DU 18 JANVIER 2016

## PAVE/AD'AP ATTRIBUTION DE LA MISSION D'ASSISTANCE À MAITRISE D'ŒUVRE

Considérant la délibération du 8 juin 2015 relative à la convention de groupement de commandes pour la réalisation du Plan de mise en Accessibilité de la Voirie et des Espaces Publics communaux du Grand Auverné, avec les communes de la Meilleraye de Bretagne, Moisdon la Rivière, Issé, Soudan, Louisfert et Juigné les Moutiers,

Considérant les résultats de la consultation annexés à la présente délibération,

Il est proposé de retenir l'entreprise ACCESMETRIE de LA ROQUE D'ANTHERON (13) pour un montant global de 39 674,40 € TTC auquel s'ajoutent 2 942,69 € de frais d'insertion d'appel d'offre.

Pour la commune du Grand Auverné, les montants de prestations seraient les suivants :

assistance	€/HT	€/TTC
PAVE	750,00	
diagnostic ERP/Ad'AP	2587,00	
Total mission	3337,00	4004,40
frais d'insertion		297,01

**Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :**

- décide d'entériner la proposition de la commission d'ouverture des plis et de retenir la société ACCESMETRIE de LA ROQUE D'ANTHERON pour un montant de prestation de 4004,40 € TTC.
- dit que l'opération initialement inscrite au budget pour 2 800 €, sera majorée au BP 2016 pour prendre en compte cette dépense augmentée dès frais d'insertion.
- donne mandat à Monsieur le maire pour la signature de l'acte d'engagement et de tous les documents relatifs à ces diagnostics.

## ASSAINISSEMENT : ITV CONTRÔLE DES RÉSEAUX EU ET EP

M le maire informe l'assemblée qu'il a reçu deux devis concernant l'inspection des réseaux d'eaux usées et pluviales qu'il convient de programmer avant de lancer les travaux d'aménagement prévus :

- rue St Christophe, Petit St Christophe et rue du Bois, ainsi qu'en entrée d'agglomération,
- sur les RD 2 et RD 14.

Propositions Inspections Télévisées	€/HT	€/TTC
TECNILAB (sans hydro curage)	6 480,00	7776,00
VEOLIA (hydro curage compris)	7 121,74	8546,09

Considérant la convention passée avec VEOLIA pour la surveillance et l'entretien des installations de pompage et de collecte des eaux usées, depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2013 et jusqu'au 31 décembre 2018,

Considérant : -que ce contrôle ITV est complémentaire aux services de VEOLIA,  
-qu'il nécessite un hydro curage et le traitement des boues,  
-que VEOLIA pourrait intervenir dès février prochain,

La commission voirie/assainissement propose d'accepter le devis de VEOLIA.

**Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :**

- décide de retenir VEOLIA eau pour la prestation d'inspection vidéo des réseaux et curages préalables tels que présentés ci-dessus.
- dit que l'opération sera inscrite aux budgets 2016.
- donne mandat à M le maire pour la signature de l'acte d'engagement.

# Principales délibérations du Conseil Municipal

## OUVERTURE DU BÂTIMENT 15 RUE DE LA BARRE DAVID EN « PÔLE D'ACTIVITÉS ARTISANALES »

M le maire donne lecture du courrier de l'EURL atelier MODULO, (menuiseries, agencements) du Grand Auverné arrivé en mairie le 8 janvier 2016. Il s'agit d'une demande pour louer une partie de l'ancien bâtiment Terrena qui présente l'intérêt d'offrir une surface et un volume adapté à ses activités.

Il souhaiterait disposer de la partie ouest du bâtiment d'une surface de 312 m<sup>2</sup> dès le mois de mai prochain.

Sachant :

- que la commission bâtiments communaux réunie le 7 janvier dernier a relevé différents travaux à effectuer dans ce bâtiment afin qu'il puisse être mis en location,
- qu'il s'agit en priorité de travaux de couverture et d'électricité pour lesquels deux devis respectifs sont arrivés en mairie.
- que le conseil municipal émet le souhait d'obtenir des devis concurrents avant de prendre une décision concernant ces travaux.

Il est proposé de répondre favorablement à l'atelier MODULO pour une location qui débuterait le 2 mai 2015 et s'établirait à 500 € nets.

**Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :**

- décide l'ouverture du bâtiment 15 rue de la Barre David en « pôle d'activités artisanales »
- accepte la demande de l'atelier MODULO pour la location de la partie ouest du bâtiment, soit 312 m<sup>2</sup> pour le prix de 500 € nets à partir du 2 mai 2016.

## CONVENTION DE MISE À DISPOSITION POUR LA SALLE DU 1<sup>ER</sup> ÉTAGE DE LA MAIRIE

M le maire donne lecture du courrier de l'AJA Association des Jeunes Alvernes, arrivé en mairie le 8 décembre 2015, sollicitant l'ouverture d'un foyer des jeunes dans la commune.

L'AJA souhaiterait disposer d'un local pour concrétiser ses projets.

La commission bâtiments communaux propose de mettre à disposition la salle du 1<sup>er</sup> étage de la mairie, sous réserve de la signature d'une convention dont le projet est soumis à l'assemblée.

**Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, par 13 voix pour et une abstention :**

- approuve la convention de mise à disposition de la salle du 1<sup>er</sup> étage de la mairie à l'AJA à compter du 1<sup>er</sup> février 2016 pour 3 mois avec reconduction.
- donne mandat à M le maire pour signature de la convention qui restera annexée à cette délibération.

## ACQUISITION 12 GRANDE RUE

Suite au différents échanges déjà soumis en conseil municipal depuis plus d'une année, M. le maire donne lecture des confirmations écrites des conjoints MARCETEAU pour la vente de leur bien, une maison et un ancien atelier de forge et une cour d'une surface totale de 375 m<sup>2</sup>, cadastré A 1076, pour 15 000 € nets vendeur.

Considérant que ce bien sis 12 Grande Rue, présente l'intérêt d'être situé à proximité du futur commerce « boulangerie-épicerie » M le maire invite l'assemblée à se prononcer sur l'intérêt de son acquisition.

**Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :**

- décide de l'acquisition du bien cadastré A1076 pour 15 000 € nets vendeur.
- dit que l'acquisition et les frais seront inscrits au budget 2016.
- donne mandat à M le maire pour la signature de l'acte.

## AFFAIRES DIVERSES

**Boulangerie-épicerie/financement** : la demande de financement DETR (120 000 €) a été rejetée, les catégories d'opérations pouvant être subventionnées étant redéfinies tous les ans au mois d'octobre pour l'année suivante, la catégorie sollicitée « développement économique » intégrait les activités de proximité en 2015 mais plus en 2016, seules les opérations d'aménagement de zones d'activités – pépinières ou hôtels d'entreprises peuvent être éligibles en 2016...

# Principales délibérations du Conseil Municipal

Etude d'un possible financement des travaux liés à l'énergie par le biais de la CCC dans le cadre de la convention « Territoire à énergie positive pour la croissance verte » qui sera signée en 2016 avec l'état.

A ce jour, aucune réponse pour la demande de financement FDSC auprès du département, le dossier ayant juste été complété au 31 décembre 2015 avec un projet de bail établi par Me Hunault et la transmission des candidatures reçues en mairie.

A noter que par courrier du 22 décembre 2015, M Bernard DOUAUD et Mme Catherine CIRON informaient que le conseil départemental de Loire Atlantique avait examiné son budget primitif pour 2016 et décidé qu'**aucun nouveau projet** ne serait financé en 2016.

Enfin, compte tenu de ce qui précède, il est convenu de solliciter en plus une enveloppe parlementaire.

**Boulangerie-épicerie/recrutement** : 3 candidatures sont étudiées. Une visite est prévue en février.

**Entrées d'agglomération/financements** : un dossier de demande de DETR (70 705 €) au titre des opérations de travaux de voiries été déposé en complément du dossier FDSC au département (60 605 €).

**Travaux 4 Grande Rue**, en attente de devis concurrents pour changement des portes et fenêtres.

## SÉANCE DU 22 FÉVRIER 2016

### TRAVAUX DE RÉHABILITATION 4 GRANDE RUE

Suite aux mises en concurrence pour des travaux d'électricité et de changement d'ouvertures à réaliser 4 Grand Rue, M le maire communique les résultats suivants :

Entreprise		Montant de travaux TTC
MALGOGNE ART et SERVICE Grand Auverné	plomberie	549,56
MALGOGNE ART et SERVICE Grand Auverné	menuiserie	6538,15 manque ouvertures
Atelier MODULO Grand Auverné	menuiserie	8357,61- 2 ouvertures
DELAUNAY Erbray	menuiserie	7282,91
MENUISERIES DU DON Moisdon la Rivière	menuiserie	6658,04- 4 ouvertures

Le conseil municipal après en avoir délibéré décide :

- de retenir MALGOGNE ART et SERVICE pour les travaux de plomberie pour le montant de 549,56 € TTC.
- de retenir DELAUNAY pour les travaux de changement d'ouvertures pour le montant de 7 282,91 € TTC.

### TRAVAUX DE RÉHABILITATION « PÔLE D'ACTIVITÉS ARTISANALES »

Suite à la mise en concurrence pour des travaux d'électricité et de couverture à réaliser 15 rue de la Barre David au « pôle d'activités artisanales », M le maire communique les résultats suivants :

Entreprise		Montant de travaux TTC
EPRB la Chapelle Glain	électricité	3560,82
DUFOURD Erbray	électricité	7229,36
HPC COUVERTURE Petit Auverné (hors nacelle)	couverture	1352,18
FA COUVERTURE Erbray (hors nacelle)	couverture	1008,00

Le conseil municipal après en avoir délibéré décide par 12 voix pour et une abstention :

- de retenir EPRB pour les travaux d'électricité pour le montant de 3 560,82 € TTC.
- de retenir FA COUVERTURE pour les travaux de toiture pour le montant de 1 008 € TTC.

# Principales délibérations du Conseil Municipal

## DÉNOMINATION DE CE POLE D'ACTIVITÉS (EX SITE TERRENA)

Le conseil municipal après en avoir délibéré, dit que les locaux sis 15 rue de la Barre David seront désormais appelés « **ESPACE ARTISANAL DES ARDOISIÈRES** ».

## LOCATION PARCELLE ZD 84

M le Maire explique que les terres agricoles classées ZD 84, attenantes à « l'espace artisanal des Ardoisières », étaient jusqu'à leur acquisition par la commune à TERRENA, le 21 octobre 2015, mises gracieusement à disposition du GAEC des CROIX AU VENT Heurtebise 44670 le Petit Auverné, par ailleurs locataire de la commune pour la parcelle ZD 80 aux Carrières de la Nantais.

**Considérant** que la parcelle ZD84 de 3 ha 14 a 40 ca est classée en AUF au PLU : zone à urbaniser, destinée à accueillir des activités,

**Considérant** que cette parcelle peut être mise à disposition du GAEC des CROIX AU VENT sous forme de convention d'occupation précaire, exempte d'indemnités d'éviction si la surface concernée est reprise pour un projet communal,

**Il est proposé** de faire établir cet acte par Me HUNAULT de Châteaubriant pour un montant de loyer des terres nues, base 2015 de 99,69 € de l'Ha, actualisable à chaque échéance de bail selon l'indice national des fermages.

En l'absence de M. Laurent VETU qui quitte la salle,  
le conseil municipal, après en avoir délibéré décide :

- de mettre à disposition du GAEC des CROIX au VENT la parcelle ZD 84 de 3 ha 14 a 40 ca sous forme d'une convention d'occupation précaire.
- de fixer le loyer à 99,69 € de l'ha (base 2015), révisable selon l'indice national des fermages.
- de confier la rédaction de la convention d'occupation précaire à Me Hunault de Châteaubriant.
- de donner mandat à M le maire pour la signature de tous les documents relatifs à cette location.

## SÉANCE DU 21 MARS 2016

### VOTE DES TAUX

Le conseil municipal après en avoir délibéré, décide à l'unanimité le maintien des taux appliqués sur 2015 soit :

- Taxe d'habitation : 15,53 %
- Taxe foncière (bâti) : 14,67 %
- Taxe foncière (non bâti) : 42,83 %

### VOTE DES SUBVENTIONS

**Le Conseil Municipal après en avoir délibéré décide à l'unanimité** (hors le vote de la subvention OGEC 2 abstentions) d'inscrire le montant des participations et subventions annuelles selon le détail ci après :

Association ou organisme	Montant €
ADICLA	142,97
AFD des Maires de Loire Atlantique	216,98
CAUE de Loire Atlantique	48,00
FONDATION du PATRIMOINE	50,00
Ludothèque	23,36
<i>total concours divers cotisations article 6281</i>	481,31

# Principales délibérations du Conseil Municipal

Association ou organisme	Montant €
ADICLA	142,97
AFD des Maires de Loire Atlantique	216,98
CAUE de Loire Atlantique	48,00
FONDATION du PATRIMOINE	50,00
Ludothèque	23,36
<i>total concours divers cotisations article 6281</i>	481,31
ADAPEI Châteaubriant (fournitures scolaires)	28,00
AJAlverne	150,00
AMADPA Association de maintien A Domicile	49,08
Amicale des Aînés Ruraux	130,00
Amicale des Sapeurs Pompiers	200,00
Association Sanitaire Apicole de L.A.	30,00
Banque alimentaire de Loire Atlantique	25,00
Banque alimentaire du canton	57,00
Club de Gymnastique Féminine Alverne	150,00
Instance de Coordination gérontologiques	81,80
Judo Club Meilleraye	60,00
Les restaurants du cœur	50,00
Moisdon Basket	30,00
Office Intercommunal des Sports (OIS)	246,00
SOLIDARITE femmes Loire Atlantique	100,00
Secours populaires	50,00
UNC Union Nationale des Combattants	120,00
Union Sportive Alverne SECTION FOOT	1 000,00
<i>total subventions de fonctionnement associations et autres article 6574</i>	2 906,88
OGEC école Notre dame des Anges -base 58 élèves subventionnés 600 €	34 800,00
<i>total contributions obligatoires article 6558</i>	34 800,00

## BOULANGERIE-ÉPICERIE, CHOIX DU PORTEUR DE PROJET

Comme évoqué lors des réunions de conseil des 7 décembre 2015 et 18 janvier dernier, le recrutement d'un couple porteur de projet de la future boulangerie-épicerie, lancé en octobre 2015 avec le soutien de M Romain PRIOU - responsable du pôle développement économique de la Communauté de Communes, a permis d'abord à 3 couples candidats de se positionner, puis une quatrième candidature a été entendue lors d'une réunion privée du conseil municipal.

Compte tenu des profils et des motivations des candidats, 2 couples ont été écartés et le troisième a été rencontré, le 26 février dernier par une commission composée d'élus et de représentants de la CCC et de la CCI. Suite à cette rencontre très positive de l'avis de tous les membres de la commission, le couple a confirmé son grand intérêt pour le projet.

Sachant que le quatrième candidat vient de faire connaître qu'il retirait sa candidature ce jour 21 mars, M le maire propose à l'assemblée de voter pour ou contre la candidature du couple candidat rencontré le 26 février, M et Mme VERHLEST – PEROT.

**Après en avoir délibéré, le conseil municipal par vote à bulletin secret, 11 voix pour et 3 abstentions, décide**

- de retenir la candidature de M et Mme VERHLEST – PEROT d'Armentière pour l'attribution de la future boulangerie-épicerie au titre de porteurs de projet.
- de donner mandat à M le maire pour la signature du bail commercial et du bail de location à intervenir avec M et Mme VERHLEST – PEROT.

# Principales délibérations du Conseil Municipal

## DEMANDE DE FSIPL POUR L'OPÉRATION TRAVAUX D'ENTRÉES D'AGGLOMÉRATION

**Considérant** l'Etude Globale D'aménagement réalisée par la commune en 2013,

**Considérant** l'opération « travaux entrées de bourg » inscrite au budget 2014 et reportée au budget 2015, pour l'aménagement et la mise en sécurité des entrées de bourg RD 2 et RD 14,

**Considérant** la délibération du 08 juin 2015 décidant du choix du Maître d'Œuvre pour ces travaux, pour un montant estimatif d'honoraires de 12 750 € HT soit 15 300 € TTC

**Considérant** la délibération du 15 septembre 2015 approuvant l'Avant Projet Définitif pour un montant estimatif de travaux de 189 265 € HT soit 227 118 € TTC

**Considérant** l'aide notifiée le 7 décembre 2015 par le Département au titre du Fonds de Développement Solidaire des Communes (FDSC) 2012/2015 pour l'aide à l'aménagement et à la sécurisation des entrées d'agglomération et la création de cheminements piétonniers et cyclables,

**En l'absence de confirmation d'une attribution de la DETR sollicitée,**

**Considérant** que ces travaux sont également

- éligibles au Fonds de Soutien à l'investissement Public Local (article 159 de la loi de finance 2016 création d'une dotation budgétaire de soutien à l'investissement des communes) qu'il convient de solliciter,

L'assemblée prend connaissance du tableau de financement qui pourrait être le suivant :

Postes de dépenses	HT	TTC	Participations financières		
			Organismes	Montants	%
Etudes	12 750	15 300	Europe		
Travaux RD14	77 920	93 504	Etat DETR	70 000	35
Travaux RD2	70 645	84 774	Etat FSIPL	30 000	15
Tvx RD2 piste cycl.	40 700	48 840	Région		
<i>Sous total travaux</i>	<i>189 265</i>	<i>227 118</i>	FDSC	60 605	30
			Autres/Amendes Police	0	0
			Maître d'ouvrage	41 410	20
<b>totaux</b>	<b>202 015</b>	<b>242 418</b>		<b>202 015</b>	<b>100</b>

**Considérant** que suite aux récentes ITV (inspections télévisées) des réseaux Eau usée et Eau Pluviale préalables aux travaux de sécurité, l'opération pourrait être majorée de dépenses de réhabilitation du réseau d'eau pluviales, pour un montant qui n'est pas confirmé à ce jour,

**Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité,**

- dit que dans la continuité de l'étude globale, l'opération « travaux entrées de bourg » concernant l'aménagement et la sécurisation des entrées d'agglomération de notre commune pour la RD14 et la RD 2, sera réalisée en 2016 pour un montant prévisionnel de 202 015 € HT soit 242 418 € TTC hors réhabilitation des réseaux EU et EP.
- approuve le tableau de financement prévisionnel tel que présenté ci-dessus,
- donne mandat à M le maire pour solliciter le financement FSIPL.

## SÉANCE DU 25 AVRIL 2016

### PROGRAMME « TERRITOIRES À ENERGIE POSITIVE POUR LA CROISSANCE VERTE » (TEPCV) : SOLLICITATION D'UNE AIDE FINANCIÈRE AU TITRE DE LA DOTATION COMPLÉMENTAIRE

La Commune du Grand Auverné souhaitant procéder à l'acquisition d'un four à tubes de vapeur à pellets (granulés de bois) d'un coût estimé à 46 420 € HT pour la relance de la boulangerie épicerie, il vous est proposé de solliciter l'aide du fonds de financement de la transition énergétique à hauteur de 27 852 € (60 %) pour mener à bien cet investissement, et d'autoriser M. le Maire à signer la convention avec l'Etat.

# Principales délibérations du Conseil Municipal

Compte tenu de ce qui précède, le **Conseil Municipal décide** :

- de solliciter l'aide du fonds de financement de la transition énergétique de l'Etat dans le cadre du programme « Territoires à Energie Positive pour la Croissance Verte » en vue de l'acquisition d'un four à tubes de vapeur à pellets (granulés de bois) pour la relance de la boulangerie épicerie ;
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer la convention et tout autre document nécessaire à la bonne exécution de la présente délibération.

## TRAVAUX COMPLÉMENTAIRES SUR SÉCURISATION ENTRÉES D'AGGLOMÉRATIONS SUITE ITV

Les ITV réalisées préalablement aux travaux de sécurisation des entrées d'agglomération sur les RD 2 et RD 14, concluent à :

un état correct pour le réseau des Eaux Usées,  
de nombreux défauts pour le réseau Eaux Pluviales, autant rue du Don que rue du Stade :  
fissures, effondrements, parois manquantes, perforations ...

Suite à la réunion de présentation du rapport dressé par VEOLIA en charge des inspections télévisées avec la commission voirie et la société 2LM, maître d'œuvre pour les travaux de réhabilitation, un nouvel estimatif des travaux intégrant la réhabilitation du réseau Eaux pluviales est porté à 304 196€ HT soit 189 265€ prévus au budget et 114 931 € supplémentaires.

Sachant que les opérations inscrites au BP 2016 ne seront pas toutes réalisées sur 2016 et que cet estimatif peut être revu à réception des offres des entreprises, il est proposé au conseil municipal de lancer la consultation pour ce marché intégrant les travaux d'Eaux pluviales.

Une décision modificative pourra être prise ultérieurement, compte tenu du marché et des financements obtenus (un financement complémentaire FSIPL de 30 000 € vient d'être notifié sur les travaux de sécurisation).

Compte tenu de ce qui précède, le **Conseil Municipal décide** :

- de lancer la consultation pour ce marché intégrant les travaux d'Eaux Pluviales pour une réalisation deuxième semestre 2016.
- que le tableau de financement sera revu selon les offres retenues après consultation.

## CONVENTION FINANCIÈRE POUR RÉFECTION DE CHAUSSEE SUR RD2 ET RD14

Suite aux différents échanges de validation du dossier technique présenté par la commune au « service aménagement et entretien du réseau routier départemental » pour les travaux d'aménagement et de sécurisation des entrées d'agglomération, «rue du Stade», route départementale 2 et «rue du Don», route départementale 14 , afin d'optimiser la coordination et le montant des travaux à entreprendre, le Département souhaite confier la réalisation des travaux de reprise partielle de la structure et le renouvellement de la couche de roulement de ces sections de voie départementale à la commune.

Dans ce cadre, il convient d'adopter une convention financière qui permettra au département de rembourser les coûts hors taxe des travaux de confortement et de renouvellement de la couche de roulement de la chaussée départementale avancés par la commune lors des travaux.

Considérant cette proposition,

**Après en avoir délibéré, le conseil municipal dit :**

- approuver la convention et les documents associés tels qu'annexés à la présente délibération
- autoriser M le maire à signer cette convention et l'ensemble des documents associés.

## SÉANCE DU 6 JUIN 2016

### AVIS SUR LE PROJET DE PÉRIMÈTRE DU NOUVEL ÉTABLISSEMENT PUBLIC DE COOPÉRATION INTERCOMMUNALE PRÉVU PAR LA FUSION DES COMMUNAUTÉS DE COMMUNES DU CASTELBRIANTAIS ET DE DERVAL

Après avoir entendu M Dusautois Directeur de la CCC :

- présenter l'objet de cette délibération initiée par la loi NOTRe du 7 août 2015, qui fixe à 15 000 habitants, le seuil minimum des EPCI,

# Principales délibérations du Conseil Municipal

- rappeler le contexte dans lequel les membres de la CDCI (Commission Départementale de la Coopération Intercommunale) ont adopté, le 4 mars 2016, le nouveau schéma départemental de coopération intercommunale, intégrant la fusion du secteur de Derval (10 840 habitants) et du Castelbriantais (33 112 habitants).

Considérant que ce projet de périmètre du nouvel établissement public de coopération intercommunale prévu par la fusion des communautés de communes du Castelbriantais et de Derval est défini par arrêté du représentant de l'état, mais doit être notifié aux maires de chaque commune incluse dans le projet de périmètre afin de recueillir l'accord de chaque conseil municipal,

**Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité,**

- donne un avis favorable au périmètre du nouvel établissement public de coopération intercommunale prévu au schéma départemental de coopération intercommunale avec la fusion des communautés de communes du Castelbriantais et de Derval.

## CONVENTION CONSTITUTIVE D'UN GROUPEMENT DE COMMANDES POUR LA RÉALISATION D'UN AUDIT SUR LES CONTRATS DE TÉLÉPHONIE ET D'ACCÈS À INTERNET

Adopté en décembre 2015, le schéma de mutualisation intercommunal de la communauté de communes du Castelbriantais a posé comme objectif la passation d'un certains nombres de marchés sous la forme de groupements de commandes.

Dans cet objectif un recensement des communes volontaires pour un futur Audit en matière de téléphonie fixe, mobile et internet, permettant d'analyser précisément la possibilité de passer un contrat unique pour l'ensemble des collectivités. a été effectué.

M le maire donne lecture de la convention proposée pour réaliser ce groupement avec la communauté de communes et 14 autres communes, si le conseil municipal le souhaite, sachant que la contribution à l'audit sera répercutée à chacune des communes signataires au prorata du nombre d'habitants.

**Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité,**

- d'adopter la convention qui restera annexée à la présente délibération,
- de donner mandat à M le maire pour la signature des documents correspondants.

## MARCHÉ À PROCÉDURE ADAPTÉE : CHOIX DES ENTREPRISES RETENUES POUR LES TRAVAUX D'AMENAGEMENT ET D'EXTENSION D'UN BATIMENT EXISTANT POUR CREATION D'UNE « BOULANGERIE-ÉPICERIE »

M le maire communique l'analyse des offres effectuée par l'architecte M MASSON, suite à l'ouverture des plis du 18 mai 2016.

Compte tenu des éléments présentés,

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide par 12 voix pour et 1 abstention, d'autoriser Monsieur le Maire à signer les marchés publics suivants :

Programme : aménagement d'un commerce et d'un logement dans bâtiment existant :

LOTS	ENTREPRISES	MONTANT/ € HT	HT Options/€		
			HT COMMERCE	HT LOGEMENT	
LOT 1 - GROS ŒUVRE	LANDRON 44540 VRITZ	40 749,18	36 861,33	3 887,85	
LOT 2 - CHARPENTE	EXPL. MEN. BRUTZ 44660 ROUGE	9 425,75	5 126,65	4 299,10	
Option conduit			120,00		
LOT 3 - COUVERTURE ARDOISES	BARBOT 44520 GRAND AUVERNE	6 243,60	5 101,60	1 142,00	
Option conduit			1 700,00		
LOT 4 - ETANCHEITE - MEMBRANE PVC	BARBOT 44520 GRAND AUVERNE	6 312,00	5 304,00	1 008,00	

# Principales délibérations du Conseil Municipal

LOTS (suite)	ENTREPRISES	MONTANT/ € HT	HT Options/€	HT COMMERCE	HT LOGEMENT
LOT 5 - MENUISERIES EXTERIEURES	EXPL. MEN. BRUTZ 44660 ROUGE	24 554,58		21 661,48	2 893,10
LOT 6 - SERRURERIE	CORBIN 44110 CHATEAUBRIANT	8 150,50			8 150,50
LOT 7 - MENUISERIES INTERIEURES	EMCG 44110 CHATEAUBRIANT	10 323,44		6 068,73	4 254,71
Option 1 - Plan travail service et meubles commerce			2 213,26		
Option 2 - Motorisation stores			518,70		
Option 3 -Plan travail cuisine et mobilier logement			3 120,27		
LOT 8 - CLOISONS SECHES - ISOLATION	VB STYL 44520 ISSE	12 321,44		3 881,34 €	8 440,10 €
LOT 9 - PANNEAUX ISOLANTS	HB ISOLATION 44119 GRANCHAMPS DES FONTAINES	19 264,01		19 264,01	
LOT 10 - PLAFONDS SUSPENDUS	PLAFISOL 44120 VERTOOU	7 959,43		7 959,43	
LOT 11 -REVETEMENTS DE SOLS SCELLES ET SOUPLES	LBS CARRELAGE 35390 ST SULPICE DES LANDES	14 742,60		11 641,60	3 101,00
LOT 12 - PEINTURE et REVETEMENT MURAUX	ROUSSEAU 44540 ST MARS LA JAILLE	13 198,95		6 614,80	6 584,15
Option peinture entourage brique			577,50		
LOT 13 - SANITAIRES	ALEXEN 44110 Châteaubriant	9 537,84		4 805,45	4 732,39
LOT 14 - ELECTRICITE	<b>TOUT ELECT</b> 44440 PANNECE	26 270,00		20 228,00	6 042,00
Option 1 alimentation CF			184,00		
Option 2 alimentation stores			225,00		
TOTAL HT		209 053,32	8 658,73	160 056,88	57 655,17
TVA			options réparties commerce et logement	32 011,38	5 765,52
TOTAL TTC		255 488,94		192 068,26	63 420,69

Soit un total HT de 217 712,05 € de travaux, auxquels reste à ajouter la démolition qui doit débuter le 20 juin prochain et les raccordements eau, EDF, téléphone...

Concernant le matériel, suite à une réunion privée du conseil municipal, le 17 mai 2016, un accord d'acquisition de matériel d'occasion a été validé (dernières décisions) pour 20 000 € TTC. Ce matériel sera livré en juillet prochain.

Pour la partie financement, **sont officiellement attribués 146 000 € :**

L'enveloppe parlementaire du Sénateur Joël GUERRIAU	10 000 €
Les fonds de concours de la CCC	50 000 €
L'aide au développement de la Région	86 012 €

**Et sont inscrits, en attente de notification, 128 000 € :**

Le TEPCV par la CCC	28 000 € et
Le FDSC par le département	100 000 €

# Principales délibérations du Conseil Municipal

## ACQUISITION FONCIÈRE POUR CRÉATION D'UN SENTIER

La commune souhaite créer un sentier piétonnier qui partirait du coin pique-nique cadastré A 498, rue du Stade (route du Petit Auverné) pour longer le ruisseau et rejoindre le lotissement de la Censive.

Mme Marie Thérèse CRUAUT propriétaire des parcelles concernées a été sollicitée et a donné son accord sur le principe de céder une portion des parcelles concernées, cadastrées ZC 30 et ZC 61, pour cette création de chemin piétonnier.

La surface estimée serait comprise entre 1 000 à 1 500 m<sup>2</sup> (8-9 m sur 150 ml), cette création resterait enherbée et serait matérialisée par la plantation d'une haie.

Dans cet objectif, il est proposé de solliciter le Syndicat Bassin Versant du Don pour un accompagnement technique et également financier.

Ceci étant exposé, il est proposé de délibérer sur le prix d'acquisition qui, compte tenu des prix pratiqués lors des ventes de la commune, pourrait être porté à 1 € s'agissant de terrain situé en réserve pour espace public. Il conviendra ensuite de procéder au bornage, en accord avec les consorts CRUAUT.

**Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité décide :**

- De confirmer au consort CRUAUT la proposition d'acquisition de la commune pour la surface nécessaire à la création d'un sentier piétonnier allant du coin pique-nique route du Petit Auverné au lotissement de la Censive pour 1 € du m<sup>2</sup>.
- De solliciter le Syndicat Bassin Versant du Don, pour un accompagnement dans cette réalisation.
- De faire procéder ensuite au bornage de la surface concernée,
- Que l'acquisition, les frais de bornage et les frais de notaires seront portés à l'article 2111 opération 332, tel que prévu au Budget 2016,
- De donner mandat à M le maire pour la signature de l'acte et de tous les documents relatifs à cette acquisition.

## PROMESSE « SERVITUDES ET PERMISSIONS DE VOIRIE » PROJET ÉOLIEN WKN

Le conseil municipal a pu prendre connaissance du projet de convention « promesse de servitudes et de permissions de voirie » qui lui a été communiquée à la suite de l'exposé du 25 avril 2016 et qui avec l'«avis favorable sur la remise en état du site» délivré le 2 mai dernier, constituera une pièce complémentaire du dossier déposé par WKN pour la construction et l'exploitation d'un parc éolien par la SOCIETE « Parc éolien de la Coutancière »

**Considérant** que la SOCIETE « Parc éolien de la Coutancière » filiale de WKN sera amenée à faire l'usage des voies appartenant à la COMMUNE, relevant de son domaine privé, pour partie, et de son domaine public, pour l'autre partie, à savoir, du « Chemin rural dit de la Bodelière à la D 2 »

Considérant que le 19 octobre 2015, le conseil municipal avait approuvé le principe d'une convention de concession d'usage pour les chemins ruraux qui ne devait être signée qu'avant la construction du parc et qui définissait les indemnités compensatrices à verser par WKN France à la commune en contrepartie

Considérant que le projet de convention joint et présenté le 25 avril dernier précise :

- la durée des servitudes consenties, soit 30 années pleines avec possibilité de prorogation de 10 années consécutives,
- le montant des indemnités : « les servitudes ... ont pour contrepartie une indemnité par période de 365 jours de 10 000€ ».
- La durée des indemnités « chacune de ces indemnités naît en même temps que naît le droit de servitude concerné »

**Après en avoir délibéré, le conseil municipal :**

- Décide d'accepter la « promesse de servitudes et de permissions de voirie » telle qu'annexée à cette délibération concernant notamment le projet de convention d'occupation du domaine public pour le « Chemin rural dit de la Bodelière à la D 2 ».
- Approuve « l'avis sur la remise en état du site » tel qu'annexé.
- Autorise Monsieur le Maire à signer la « promesse de servitudes et de permissions de voirie ».

## DERNIÈRES DÉCISIONS

### Boulangerie-épicerie :

**Matériel :** la commune a décidé de reprendre un lot de matériel d'occasion à la boulangerie LES CROUSTY'S GOURMANDE, située 7 rue Jean Baptiste Lebas - 59780 WILLEMS pour un montant de 20 000€ ce qui permettra de limiter l'enveloppe globale « matériel ».

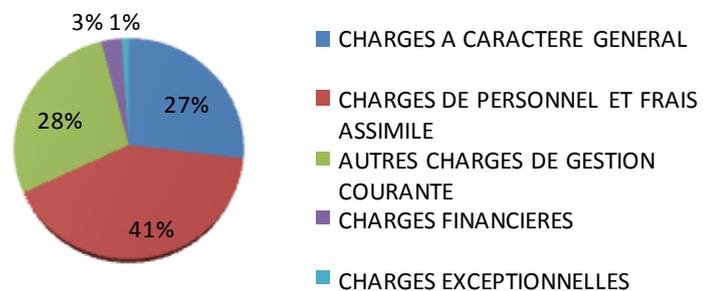
## FONCTIONNEMENT

**Recettes : 552 971,15 €**



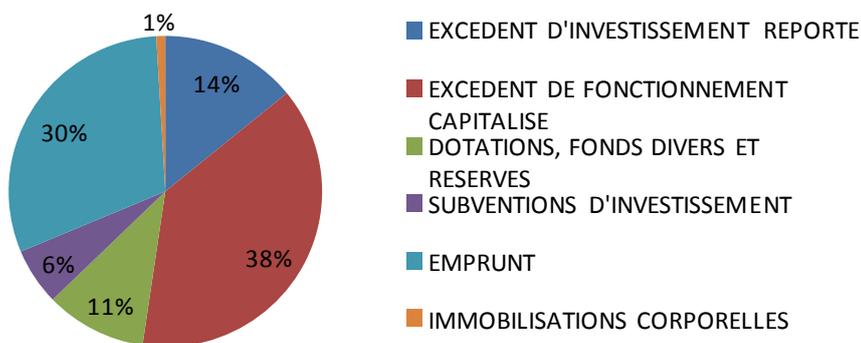
**Résultat de clôture  
Fonctionnement 2015 :  
132 104,28 €**

**Dépenses : 420 866,87 €**



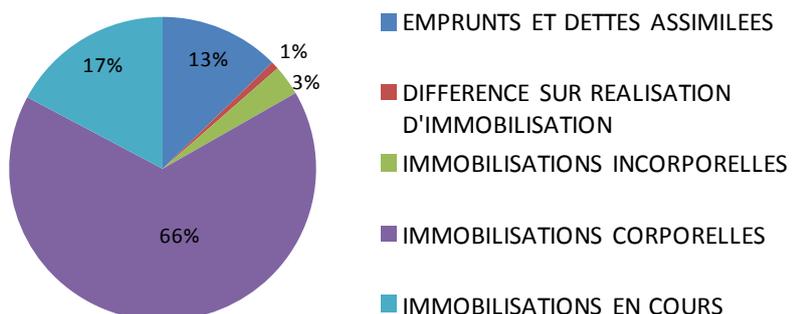
## INVESTISSEMENT

**Recettes : 329 012,50 €**



**Résultat de clôture  
investissement 2015 : - 7915,34 €**

**Dépenses : 336 927,84 €**



## DÉTAIL DES OPÉRATIONS D'INVESTISSEMENT RÉALISÉES

<u>Recettes</u>	Réalisé €/TTC
Ligue de Foot/ Clôture terrain de football	5 150,00
Département FDSC / PAVC 2014	11 073,00
SYDELA participation/ éclairage public Ardoisières	3 239,07
FCTVA/investissements 2014	33 274,27

<u>Dépenses</u>	Réalisé € / TTC
Site internet	3 096,00
MO 2LM /Entrées d'agglomération	4 740,00
Publication marché MO et étude CCI /Boulangerie-épicerie	2 949,17
Acquisitions 18 Grande Rue/ Boulangerie-épicerie	81 997,88
Acquisition Passage St Henri vers Mairie	2 050,92
Acquisition 4 Grande Rue/ Salle associative	11 066,32
Acquisitions 15 rue de la Barre David /Espace artisanal Ardoisières	117 500,84
Aménagement locatifs	466,28
Pont bascule /menuiseries	690,00
Signalisation	3 054,67
Bétonnière, débroussailleuse, visseuse-dévisseuse.	2 727,20
Illuminations Noël	1 525,49
Tapis et matériel de sport	1 721,03
Eclairage public/horloges astronomiques et les Ardoisières	12 650,94
MO Masson /Boulangerie-épicerie	2 486,40
Levée topographique et début démolition /Boulangerie-ép.	1 556,60
PAVC 2015 1/2	41 214,60

## FONCTIONNEMENT

**Recettes : 512 403,00 €**

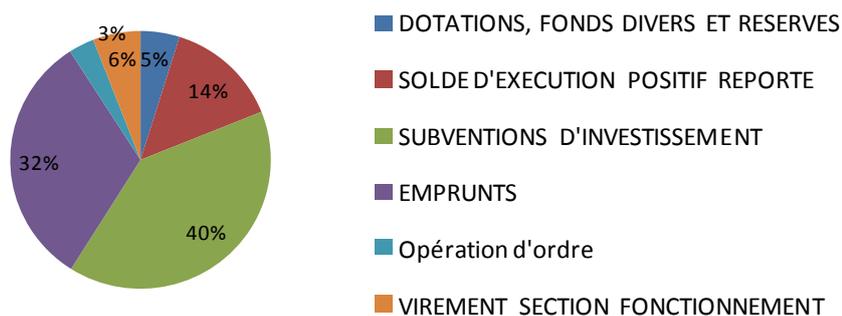


**Dépenses : 512 403,00 €**

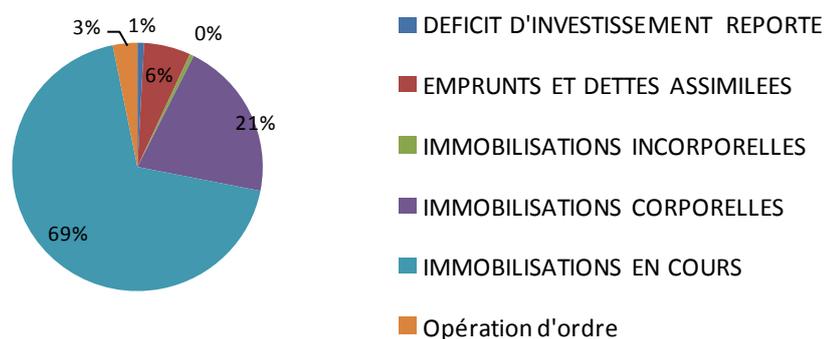


## INVESTISSEMENT

**Recettes : 938 613,00 €**



**Dépenses : 938 613,00 €**



## DÉTAIL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT PRÉVUES

INTITULE DE L'OPERATION	RAR 2015	PROP 2016	CUMUL/ CHAPITRE	
Département Contrat de territoire /Espace artisanal des Ardoisières	50 000,00			
Département Fonds Développement Solidaire/PAVC15	12 960,00			
CCC Fonds de concours/Boulangerie-épicerie	25 000,00	25 000,00		
Département Fonds Développement Solidaire/ Boulangerie-épicerie		100 000,00		
Département Fonds de développement solidaire/Entrées d'agglomération		60 605,00		
Enveloppe parlementaire André Trillard/Espace Artisanal des Ardoisières		14 639,00		
Enveloppe parlementaire Joël Guérriau/Boulangerie-épicerie		7 500,00		
Etat DETR/ Entrées d'agglomération		70 000,00		
Répartition du produit des amendes de police/Entrées		10 000,00		

## DÉTAIL DES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT PRÉVUES

INTITULE DE L'OPERATION	RAR 2015	PROP 2016	CUMUL/ CHAPITRE			
PAVE et Ad'AP réalisation des agendas d'accessibilité	3 000,00	2 000,00	5 000,00	20		
Autres acquisitions foncières/Marceteau	17 000,00					
Aménagement locatifs	3 000,00					
Illuminations Noël	1 000,00					
Boulangerie-épicerie/matériel, mobilier, autres frais		140 000,00				
Création de parking /démolition maison Marceteau		11 000,00				
Réhabilitation 4 Grande Rue Salle		9 000,00				
Réhabilitation Terrena /Espace artisanal des Ardoisières		6 000,00				
Acquisition foncière chemin		5 000,00				
Extincteurs		600,00				
Signalisation		500,00				
Matériel informatique		1 000,00			194 100,00	21
Local voirie : grenier / porte	1 247,00					
Cimetière : ossuaire	5 000,00					
MO 2LM /Entrées d'agglomération	10 560,00					
Eclairage public extension passage Bibliothèque-mairie	2 000,00					
Travaux passage mairie-Bibliothèque	20 000,00					
Déplacement poteau tél rue du Patis Dom Georges	1 000,00	600,00				
MO Masson /Boulangerie -épicerie	20 000,00					
PAVC 2015 2/2 rue St Christophe	12 785,40	7 300,00				
Boulangerie -épicerie/travaux, assurance DO, miss SPS		304 000,00				
ITV réseaux avant travaux entrées d'agglomération		8 546,09				
Travaux sur réseau E Plu. Suite ITV		5 000,00				
Travaux entrées d'agglomération RD14 et RD2		227 118,00				
Travaux voirie-espaces publics suite PAVE		10 000,00				
Travaux accessibilité suite Ad'AP		10 000,00	645 156,49	23		

## L'Espoir au bout du chemin

L'espoir au bout du chemin continue avec une nouvelle équipe. Grâce aux dons et aux différents partenaires, L'AFM-Téléthon a pu créer ses propres laboratoires de recherche contre les maladies neuromusculaires et elle souhaite continuer à développer ses actions pour améliorer la vie des malades en attendant la guérison.

En 2016, le téléthon aura 30 ans au niveau national. Au Grand-Auverné, depuis près de 25 ans : différentes actions en partenariat avec les associations locales ont été mises en place pour l'AFM-Téléthon : variétés, bal, gospel, randonnées, concours de pétanque,... Un grand Merci à toutes les personnes qui ont œuvrées pour l'association.

L'association de pétanque alverne organise un concours au profit de l'AFM le 1<sup>er</sup> octobre 2016, ouvert à tous.

Nous faisons appel aux bénévoles pour les prochaines variétés qui auront lieu salle multifonctions du Grand-Auverné les 3 et 4 décembre 2016 : que vous soyez acteurs, régisseurs, barmans,... toutes les bonnes volontés seront les bienvenues.



De gauche à droite :  
Laurent Julienne, Sandrine Delaunay, Daniel Flandrin, Stéphanie Perraud, Chantal Grimaud, Céline Pauvert, Thérèse Vêtu, Joseph Cadorel, Didier Gautier (Luc Lemerle absent sur la photo).

Infos et contact au 06 76 83 17 85

## Union Nationale des Combattants

Les associations U.N.C. de Grand-Auverné et de Petit-Auverné représentées par leurs présidents Honoré Gouesdeux et Joseph Peigné ont accueilli le 19 février 2016 160 anciens combattants à l'assemblée de secteur.

Le bureau départemental de l' U.N.C. remercie les associations pour l'organisation et l'accueil réservé aux intervenants et aux représentants de 45 communes.

Ces remerciements s'adressent aux municipalités qui ont mis à disposition la salle et qui ont contribué à la qualité de l'accueil en offrant café et vin d'honneur. Remerciements également à tous les membres des deux associations et à leurs épouses qui se sont dévoués pour la réussite de cette réunion.



De gauche à droite :  
Patrick HAMON, Vice-président de la Fédération U.N.C. - Joseph PEIGNE, Président de l' Association U.N.C. de Petit-Auverné - Gisèle PASQUIER, Présidente des Veuves d' Anciens Combattants - Jacques BARBOTTIN, Vice-président de l'arrondissement de Châteaubriant - Michelle COCHET, Maire du Petit-Auverné - Sébastien CROSSOUARD, Maire du Grand-Auverné - Honoré Gouesdeux, Président de l'association U.N.C. de Grand-Auverné

## L'Association des Jeunes Alvernes

C'est la deuxième année qui se termine pour l'A.J.A, une année marquée de belles réussites. La jeune association créée en septembre 2014 compte aujourd'hui une quinzaine de membres de 15 à 20 ans.

Depuis septembre, nous avons organisé, pour la deuxième fois, une soirée pizza où vous êtes nombreux à vous être déplacé puisque nous avons vendu plus de 200 pizzas ! C'était une belle soirée et nous remercions toutes les personnes qui ont permis, de près ou de loin, son bon déroulement. Nous avons également participé au marché de Noël en décembre 2015 organisée par l'Ardoise du Grand-Bourg et nous avons fourni le goûter aux enfants qui ont participé à la chasse aux œufs de pâques organisé par le R.A.P.



Mais, ce qui a marqué notre année c'est l'obtention de notre foyer des jeunes et son aménagement. En effet, ce foyer était l'objectif principal de l'association depuis sa création, c'est aujourd'hui chose faite. Le foyer se situe au-dessus de la mairie et grâce aux recettes de nos différentes manifestations depuis septembre 2014, nous avons pu l'aménager à notre goût. Le foyer a pour but d'accueillir les jeunes alvernes pour se retrouver autour d'un billard, d'un baby-foot, d'un jeu de société ou juste autour d'une table. Il ne faut pas oublier que l'aménagement de notre foyer a été possible grâce au don de meubles d'Alvernes généreux un grand merci à Florent Bossard, Marie-France Joly, Roger et Annie Boulet et Anita et Olivier Iecocq. Mention spéciale à Laurent Vêtu pour son aide durant l'aménagement. Un grand merci aussi à l'équipe municipale pour le prêt de ce foyer.

De nombreux projets sont en réflexion comme un après-midi pour les plus jeunes de la commune et une soirée jambalaya pour tous ! La soirée pizza sera sûrement renouveler en 2017.

Merci à tous pour vos encouragements et vos soutiens en particulier à toutes les associations et à tous les bénévoles.

## L'Art Floral

Une année de plus s'achève et les participantes à l'Art Floral sont toujours aussi passionnées.

Un mercredi par mois, soit l'après-midi ou soit le soir, Armelle propose de magnifiques compositions en harmonie avec les saisons.

N'hésitez pas à nous rejoindre !

Contact : Mme Andrée CADOREL  
02 28 04 08 13



## Club de Gymnastique Alverne

Les cours de gymnastique d'entretien reprendront le lundi 12 septembre 2016 à la salle multifonctions de 15 h à 16h.

C'est avec une vingtaine de participantes et dans la bonne humeur que Mélina anime son cours.

N'hésitez pas à nous rejoindre au premier cours pour une séance gratuite.

Contact : Mme Maryline CHAPEAU  
02 40 55 58 19

## Union Sportive Alverne

Une nouvelle saison vient de s'achever avec des résultats mitigés.

Nos seniors A se classent 6<sup>ème</sup> après avoir tenu le haut du tableau pendant les 2/3 de la saison. Les seniors B terminent à la 9<sup>ème</sup> place avec un excellent comportement des joueurs car cela n'est pas toujours facile, en fonction des changements.

Chez les jeunes, il y a de très bons résultats dans les différentes catégories. Nous remercions les dirigeants, encadrants, parents pour leur dévouement et le temps passé à accompagner ces jeunes. Sans eux, il ne serait pas facile de faire jouer l'avenir du club.

À noter, les départs de L. BRAUD, L. VÊTU du bureau après plus de 40 ans de football ainsi que B. BELAY et M. LABBE, joueurs seniors.

Bienvenue au nouvel entraîneur, M. Clément GRIMAUD qui a accepté ce challenge.

N'hésitez pas à venir nous rejoindre comme joueurs, dirigeants, arbitres, bénévoles ... Toutes les personnes sont les bienvenues.



Bonnes vacances à tous

### CONTACTS

MONDOUET Jean-Marc  
06 87 058 00 14  
jean-marc.mondouet@orange.fr

LECOQ Anita  
06 89 03 23 72  
us.grand-auverne@laposte.net



## La Pétanque Loisirs Alverne

La Pétanque Loisirs Alverne vous rappelle les dates à retenir pour les prochaines manifestations :

Prix Gérard DAUFFY	Samedi 16 juillet
Pétanque alverne	Mercredi 27 juillet
Téléthon	Samedi 1 octobre
Pétanque alverne	Mercredi 12 octobre



## L'Ardoise du Grand-Bourg

La fête du printemps 2016

Le samedi 21 mai a eu lieu la seconde édition de la fête du printemps au Grand Auverné.

Pour l'occasion, nous avons décidé qu'elle ait lieu dans le nouvel Espace Artisanal des Ardoisières (anciennement Terrena) qui a été acheté par la municipalité pour y accueillir des entreprises.

L'objectif de l'association étant de promouvoir, mobiliser et dynamiser les activités professionnelles du Grand-Auverné, cela nous paraissait tout naturel de réunir les habitants dans ce lieu pour fêter avec beaucoup d'enthousiasme les activités professionnelles exercées au Grand-Auverné et ses environs.

Une salle d'exposition nous a permis de comprendre, découvrir, ou redécouvrir les activités des uns et des autres, et peut-être, donner l'envie aux habitants de prendre contact avec les artisans, producteurs, prestataires de services.

Nous avons pu constater que ce nouveau centre artisanal représente un nouvel élan et une opportunité de choix, proposé aux entreprises locales désireuses d'un espace convivial et proche du bourg pour développer toutes sortes d'activités artisanales.

Charles Rimbault ne s'y est pas trompé y implantant, dès le mois de mai, son entreprise Modulo, consacrée à la menuiserie, agencement ainsi que la création d'aménagement intérieur et extérieur. Quand on visite ce lieu, il n'est pas difficile d'imaginer que ce nouvel espace sera propice au développement de cette entreprise dynamique.

Comme l'année dernière, tous les bénévoles de l'association ont donné de leur temps sans compter, pour que tout soit en place en temps et en heure, malgré la météo fortement capricieuse.

Les festivités débutèrent vers 18 h par une impressionnante démonstration de dressage par le Centre Canin EDG, nouvellement installé sur la commune.

Un grand merci à tous les membres de l'association qui ont préparé le lieu, (il a fallu tout amener sur place) et le repas, qui fut grandement apprécié par tous.

Vers 21H, après un apéritif des plus conviviaux, près de deux cents repas ont été servis. Petits et grands ont pu apprécier ce moment, certes un peu humide, mais tellement chaleureux.

Un très grand merci tout particulièrement à Marie-Bernadette du Vival qui nous a préparé avec beaucoup de courage et de soins, l'entrée de charcuterie, les haricots cuisinés, la brochette de fromage, le dessert et qui nous a fourni l'essentiel des boissons et victuailles pour nous sustenter toute la soirée.

Merci aussi à l'équipe de cuisinier qui a bravé le froid et la pluie afin que nous puissions apprécier à sa juste valeur la viande de boucher servie à table.

Comme l'an passé, la bonne ambiance était au rendez-vous jusqu'à l'aube.

Le lendemain, un peu fatigué, mais tellement content d'avoir à nouveau réussi ce défi, il a fallu tout remballer, tout nettoyer et tous les membres de l'association ont répondu présents.

Merci à la municipalité sans qui rien de tout cela n'aurait été possible, par sa participation à la logistique, le prêt de matériel et surtout son soutien inconditionnel.

Tous les adhérents de l'Ardoise du Grand-Bourg se joignent pour vous remercier d'être venu nombreux, pour votre bonne humeur et votre entrain à faire la fête tous ensemble.



## Le Relais d'Accueil Proximité

### Le RAP toujours très actif sur la commune du Grand-Auverné

#### > Retour sur la Chasse aux œufs

La chasse aux œufs organisée par le RAP en partenariat avec les jeunes de l'AJA (Association des Jeunes Alvernes) a connu un joyeux succès avec 27 enfants présents au Petit Bois. Le RAP remercie la municipalité du Grand-Auverné, le club de foot et aussi l'AJA qui a offert un goûter très apprécié.

#### > le Transport Solidaire

Suite à une étude de besoin sur le territoire, le RAP a créé en 2009 un service de transport basé sur la solidarité et le bénévolat pour les personnes ayant des problèmes dans leurs déplacements. Demander ce service au voisinage ou à la famille existe ; toutefois les personnes demandeuses ont aussi le souci de conserver leur indépendance en faisant appel au transport solidaire.

En complément de Lila et Lila à la demande, notre service répond avant tout à un besoin d'accompagnement à la personne pour un rendez-vous médical, pour faire ses courses...

Le transport est assuré par un réseau de 23 bénévoles répartis sur les 10 communes du sud de la Communauté de Communes de Châteaubriant.

En 2015 sur la commune du Grand-Auverné, il y a eu 6 personnes transportées grâce à 4 bénévoles. Si vous avez un peu de temps, ne serait-ce qu'une fois de temps en temps, n'hésitez pas à nous contacter.

#### > Atelier modelage

Avec le RAP (Relais Accueil proximité) , stage de modelage pour les adhérents animé par le sculpteur Denis Thébaudeau à l'atelier de Moisdon-La Rivière.

### **un rendez-vous à ne pas manquer**

#### **« LES PORTES OUVERTES »**

le vendredi 16 septembre 2016,  
à la salle municipale au Petit Auverné .

Ce moment convivial est l'occasion de découvrir de multiples activités ( rando, couture, photo, cuisine, informatique, vendredi détente etc). Chacun, petit et grand peut y trouver son bonheur !

Vous pourrez ensuite vous inscrire aux activités choisies.

N'hésitez pas à vous renseigner.

### **« Le vendredi détente » : une activité conviviale et ludique**

Vous souhaitez rencontrer des personnes, vous détendre, vous amusez ou échanger : Selon la météo et le goût de chacun, vous pourrez jouer à la pétanque, aux palets ou encore à la belote , scrabble etc, et ainsi partager de bons moments.

Cette activité s'adresse aussi bien aux hommes qu'aux femmes, les 1<sup>er</sup> et 3<sup>ème</sup> vendredi du mois de 14h30 à 16h30 au RAP du Petit Auverné. Elle se termine autour d'un goûter partagé.

### **La randonnée : une activité bienfaitante**

La randonnée ne manque pas d'atouts, outre son côté convivial elle permet de se maintenir en bonne santé. C'est l'occasion de découvrir notre patrimoine et de profiter de notre environnement.

Une sortie est organisée tous les mardis après-midi de 14 h à 17h.

Départ au RAP du Grand Auverné.

Différents rythmes sont proposés

- Une marche sportive, le 1<sup>er</sup> mardi de chaque mois.
- Une marche d'environ 9 kms, le 3<sup>ème</sup> mardi de chaque mois.
- Une marche d'environ 4/5 kms, à allure modérée 2<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> mardi.

Elle se termine autour d'un goûter apporté à tour de rôle par un des participants.

### **Renseignement :**

Relais Accueil Proximité

7 rue Sophie Trébuchet 44670 PETIT AUVERNE

Tél : 02 40 55 59 32

mail : [rap.relais-accueil-proximite@orange.fr](mailto:rap.relais-accueil-proximite@orange.fr)

site internet : [www.rap-relais-accueil-proximite.fr](http://www.rap-relais-accueil-proximite.fr)

## Animation Sportive Départementale

### Pour une année sportive

Stages d'été, rentrée... toutes les inscriptions pour les activités de l'animation sportive départementale peuvent se faire directement sur le site du Département :

[loire-atlantique.fr/animationsportive](http://loire-atlantique.fr/animationsportive)

Âge, commune, date, activité... le choix entre tous ces critères permet de trouver le stage qui conviendra à leurs disponibilités et à leurs envies.

Avec plus de 40 éducatrices et éducateurs sportifs, l'animation sportive départementale intervient sur les communes de moins de 10 000 habitants et propose :

- > des stages pendant les vacances scolaires
- > des cours hebdomadaires en période scolaire avec 3 types d'écoles (inscription dès le 15 juin) :
  - l'école multisports (découverte de plusieurs disciplines)
  - l'école unisport (initiation et perfectionnement dans une discipline)
  - l'école sport de nature (découverte des activités de pleine nature)
- > et de nombreux événements (Val'Aventure, Triathlon, Raids nature...)

**Programmation et inscription sur [loire-atlantique.fr/animationsportive](http://loire-atlantique.fr/animationsportive)**



Un service du **Département**



Département de Loire-Atlantique  
Animation sportive départementale  
3 quai Ceineray – CS 94109 – 44041 Nantes cedex 1  
Tél. 02 40 99 16 40  
Courriel : [contact@loire-atlantique.fr](mailto:contact@loire-atlantique.fr)  
Site internet : [loire-atlantique.fr](http://loire-atlantique.fr)

## Journées du Patrimoine



Les journées du patrimoine seront particulières cette année, avec la possibilité de découvrir ou redécouvrir l'abbaye de la Meilleraye de Bretagne.

En effet, le site de l'abbaye aura une raison de plus pour attirer la foule puisqu'il servira d'écrin à des œuvres d'art sélectionnées par Nomad'Expo. Chaque visiteur, muni du catalogue de l'exposition, pourra déambuler tout en admirant les sculptures, les peintures et les photographies aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur.

Mais dès l'entrée, le regard sera attiré par les créations des enfants sous la houlette de l'artiste locale Pauline Pennanguer. Pour les enfants et les adultes désireux d'essayer leurs talents Affif Cherfaoui leur ouvrira son atelier qui servira de salle d'exposition à d'autres artistes. Lorna sera aussi présente sur ce site pour guider les artistes en herbe.



Alors retenez bien ces deux dates :  
**17 et 18 septembre 2016**  
à la Meilleraye de Bretagne.

## Association Saint Patern

Pour la sauvegarde du patrimoine religieux du pays de la Mée

**Les croix et calvaires de votre commune**

**Vous les connaissez mieux que quiconque !**

C'est pourquoi l'association St Patern sollicite votre aide pour les recenser, au cours du second semestre 2016. Faites-nous découvrir le patrimoine religieux de votre commune : croix présentes, disparues, leur histoire, anecdotes ...

Modalités pratiques : adressez vos recherches, papiers comme numériques, à l'adresse de l'association

À vos recherches !

Les membres de l'association vous remercient de votre contribution

Association Saint Patern  
35/37 rue des Hirondelles - 44110 CHÂTEAUBRIANT - ☎ 02 40 81 31 06  
stpatern.payschateaubriant@gmail.com

## Une année bien remplie et des élèves très actifs !

Comme annoncé dans le bulletin de janvier, les élèves de l'école ont eu un programme très chargé ces derniers mois. Petit focus sur quelques une des activités vécues...

### Un effort solidaire en avril

Vendredi 18 avril, l'école a participé à une action Bol en Riz en partenariat avec les écoles de St Sulpice des Landes, St Mars la Jaille, Le Pin et Bonnoeuvre. Une belle action solidaire qui a permis de récolter dans notre école 193 € pour l'association Dougdi (basée à Martigné Ferchaud) qui œuvre pour le Burkina Faso. Cet argent sera utilisé pour la rénovation et la remise en fonctionnement d'un puits permettant d'avoir de l'eau potable près d'une école.



### Les élèves de maternelle de l'autre côté de la Loire

Les 19 et 20 mai a eu lieu la première escapade de leur scolarité pour les PS, MS et GS de l'école. Même si le lieu n'était pas très loin (La Turmelière, Liré), il a fallu prendre le car, traverser la Loire et dormir une nuit ailleurs que dans son lit bien douillé, quelle aventure ! Les élèves ont pu découvrir quelques activités dont l'équitation avec le poney !

### La fin d'un projet



Le vendredi 3 juin sonnait la fin d'un projet sur trois ans tourné vers les arts. Cette fête du projet a été l'occasion de présenter le travail d'une année sous le signe du cinéma et le fruit d'un partenariat avec le conservatoire de Châteaubriant. Pendant plusieurs semaines, les élèves ont travaillé avec Kevin Torchaussé, professeur au conservatoire, pour produire un spectacle ouvrant la fête du projet : la classe de maternelle a écrit et mis en musique un conte, les élèves de CP-CE ont créé une mini comédie musicale et enfin les élèves de CM ont reconstitué l'ambiance sonore et des bruitages (à leur façon !) d'extraits du film « Big Fish » de Tim Burton.



A la fin du spectacle, les enfants avaient donné rendez-vous à leurs parents à l'école pour les défier dans des activités mathématiques, scientifiques et sportives qu'ils avaient préparées avec leurs enseignantes. Un vrai moment convivial qui s'est clôturé par un apéritif dinatoire qu'ils avaient cuisiné le matin-même.



### En bref...

Quelques activités supplémentaires à l'agenda de l'école sur cette fin d'année :

- Participation au prix « Lire Ici et Là » pour les élèves du CE1 au CM2,
- Séances de piscine à Châteaubriant
- Sortie cinéma du CP au CM2 : « Le Petit Prince » en avril
- Journée sportive multi-âges à l'école en mai
- Préparation de la Kermesse à laquelle, nous espérons, vous participerez nombreux.

***Toute l'équipe de l'école, les élèves, les parents d'élèves et l'OGEC vous souhaitent un agréable été !***



**L'OGEC GRAND-AUVERNE**  
**Ecole notre dame des anges**  
**(organisme de gestion des Ecoles catholiques)**

Qu'est ce que l'OGEC et quel est son rôle ?

C'est un ensemble de parents d'élèves bénévoles, réunis afin d'apporter leurs compétences individuelles pour servir le projet éducatif de nos enfants. Cette notion de bénévolat constitue un élément de cohésion et de dynamisme de la communauté éducative et de motivation du personnel dont il a la responsabilité.

Administrativement, il a en charge la vie matérielle, administrative et financière de l'école Notre Dame des Anges, c'est-à-dire assurer les meilleures conditions matérielles à vos enfants durant leur période d'éducation et à ceux qui ont en charge cette mission. A ce titre l'OGEC doit veiller, par exemple, au bon entretien des bâtiments de l'école pour pourvoir à sa conformité, il est également l'employeur des personnels non enseignants.

Chaque parent d'élève désirant s'investir au sein de cette association peut se présenter lors du renouvellement du conseil d'administration, qui se déroule lors de l'assemblée générale.

Composition du conseil d'administration pour l'année 2015 /2016

Président :	Emmanuel HUNEAU
Vice-présidente :	Laetitia NAUDIN
Trésorier :	Cédric PAUVERT
Trésorière adjointe :	Nathalie TROCHU
Secrétaire :	Anne-Claire VETU
Secrétaire adjointe :	Amandine MICHEL
Membres :	Céline BOURGEOIS - Maud PADRE - Sébastien GOUESDEUX - Eddy LEBIGRE Hyppolite MAHOT

**Nous adressons tous nos remerciements aux membres des commissions, parents d'élèves, associations locales et tous les bénévoles qui nous apportent leur soutien, et qui contribuent ainsi activement à la vie de notre école et de notre commune, lors de nos représentations théâtre avec notre troupe « les anges diaboliques », de notre kermesse et feu de ST Jean et de notre vide grenier qui aura lieu le dimanche 25 septembre.**

<http://ogec.grandauverne.chez.com>

[ogec.grandauverne@gmail.com](mailto:ogec.grandauverne@gmail.com)

## Opération collecte de papiers usagés

L'école Notre Dame des Anges du Grand Auverné met en place une collecte de papiers pour l'année.

➤ Venez déposer annuaires, catalogues, prospectus publicitaires (sans les emballages), journaux, livres et tous les vieux papiers que vous jetez habituellement.

Ces papiers usagés seront ensuite revendus à une entreprise de recyclage.

➤ Pour information : une tonne de papier collectée rapportera 36 €.

👉 **Vous ferez un geste pour la planète et vous participerez au financement des projets de l'école.**

👉 **N'oubliez pas de retirer les plastiques qui recouvrent les publicités et enveloppes, sinon des pénalités nous seront appliquées.**

Des bacs de collecte ont été déposés sous le préau à l'entrée de l'école, vous pouvez donc les déposer lorsque le portail est ouvert.

Les lundi, mardi, jeudi et vendredi  
⊕ de 8h35 à 8h45, 12h00 à 12h10,  
de 13h05 à 13h15 et 16h15 à 16h25

**Merci à tous les collecteurs !!! ...**



## CONCOURS PHOTOS

Sur le thème

« GRAND-AUVERNÉ EN AUTOMNE »

Du 1<sup>er</sup> septembre au 15 novembre 2016

Merci d'envoyer vos clichés à l'adresse mail ci-dessous :

[mairie.gdauverne.accueil@orange.fr](mailto:mairie.gdauverne.accueil@orange.fr)

La remise des lots aura lieu lors des vœux du Maire.

## À VOS APPAREILS PHOTOS !



### Recettes, Financé par :

- |                                       |          |
|---------------------------------------|----------|
| - Contrat de territoire départemental | 50 000 € |
| - Enveloppe parlementaire             |          |
| - M. le Sénateur André TRILLARD       | 14 639 € |

### Dépenses :

- |                              |              |
|------------------------------|--------------|
| - Acquisition par la commune | 117 560,22 € |
| - Travaux                    | 6 576,25 €   |

## À LOUER

Surface 186 m<sup>2</sup> comprenant un bureau, un espace carrelé et des WC



## APPARTEMENT À LOUER

92.70 m<sup>2</sup> comprenant

Séjour - cuisine

2 chambres

WC - salle de bains

POUR TOUS  
RENSEIGNEMENTS  
CONTACTER LA MAIRIE  
AU 02 40 07 52 12

## Salle 4, Grande Rue

La Salle est mise à la disposition des associations et de la population en remplacement de la salle St Henri à partir du 1<sup>er</sup> juillet 2016.  
(délibération du 7/12/2015)



## ACCUEIL PÉRISCOLAIRE

Les tarifs pour l'année scolaire 2016/2017 ont été fixés comme indiqué sur le tableau ci-joint. Les inscriptions seront prises suivant le nombre de places disponibles.

Les dossiers d'inscription et de réinscription sont à déposer **au plus tard le 29 juillet 2016**

Tarif	Quotient familial	Tarif horaire
Tranche 1	Inférieur à 400 €	0,82 €
Tranche 2	Entre 400 et 650 €	0,94 €
Tranche 3	Entre 651 et 950 €	1,06 €
Tranche 4	Entre 951 et 1 250 €	1,14 €
Tranche 5	Supérieur à 1 251 €	1,26 €

Vous pouvez les télécharger sur le site internet de la commune.

## TRANSPORT SCOLAIRE 2016/2017

Les titres de transport et les gilets jaunes seront à retirer à la mairie à **partir du 22 août 2016**. Chaque élève devra **OBLIGATOIREMENT** mettre sa photo sur sa carte.



Les horaires des circuits de car sont disponibles, à partir du site internet du Conseil Général, rubrique lila scolaire : [sedeplacer.loire-atlantique.fr](http://sedeplacer.loire-atlantique.fr)

## JURY D'ASSISES

Les communes de la Meilleraye de Bretagne et du Grand-Auverné ont procédé le 25 mai 2016 au tirage au sort de 6 personnes inscrites sur les listes électorales. Deux d'entre elles figureront sur la liste du jury criminel de la Cour d'Assises de Loire Atlantique en 2017.

## RÉVISION DE LA LISTE ÉLECTORALE

La révision annuelle des listes électorales a lieu chaque année du **1er septembre au 31 décembre**. Pendant cette période, les nouveaux habitants et les jeunes qui auront 18 ans avant le 28 février 2017 peuvent s'inscrire à la Mairie.

## BON POUR LES FOURNITURES SCOLAIRES

Les élèves du secondaire ayant moins de 16 ans à la rentrée 2016/2017 et domiciliés au Grand Auverné, peuvent retirer un bon de 28 € pour l'achat de fournitures scolaires chez Vival du Grand Auverné. S'adresser à la Mairie à **partir du 8 août 2016**.

## RESTAURATION SCOLAIRE

Les dossiers d'inscription et de réinscription pour l'année scolaire 2016-2017 sont à déposer à la mairie **au plus tard le 29 juillet 2016**.

Vous pouvez les télécharger sur le site internet de la commune.

Par délibération en date du 8 juin 2015, le Conseil municipal a fixé le prix du repas enfant à 3,70 € et le prix d'un repas adulte à 6,00 €

## HORAIRE D'ÉTÉ DE LA DÉCHETTERIE DU PETIT-AUVERNÉ

(début avril à fin octobre)

Lundi - vendredi : 14h00 - 19h00

Mercredi : 9h00 - 12h00

Samedi : 14h00 - 18h00

## RAPPEL concernant les autorisations de voirie

Il est rappelé que pour l'aménagement d'un accès à une parcelle, la réglementation impose un busage en Ø 300. Les fossés ne doivent en aucun cas être obstrués par des pierres ou autres matériaux.

une demande d'autorisation doit **obligatoirement** être faite en mairie.

Il est aussi rappelé que les traversées de fils électriques sur un chemin ou une route sont strictement interdites. Une demande d'autorisation de travaux dans l'emprise du domaine routier doit **obligatoirement** être faite également en mairie.

BIENTÔT  
16 ANS !  
PENSEZ AU  
RECENSEMENT

JDC

JOURNÉE DÉFENSE  
ET CITOYENNETÉ

DÉVELOPPEZ VOTRE ESPRIT  
DE DÉFENSE !

## BALAYAGE MÉCANIQUE PAR VÉOLIA

Nous vous indiquons les jours de passage de la balayeuse mécanique pour le nettoyage des rues. Nous vous remercions de libérer les espaces de stationnement les jours de passage, afin de faciliter le nettoyage.

6 juillet

14 septembre

8 novembre

## VOTRE CPAM VOUS INFORME

Vos échanges avec la CPAM se simplifient

### Un nouveau service disponible 24h/24

Désormais, toutes les correspondances que vous transmet la CPAM peuvent être intégrées directement dans l'espace messagerie de votre compte ameli. Lorsqu'un nouveau document vous sera envoyé, vous recevrez, en temps réel, une notification par mail vous invitant à vous connecter à la messagerie de votre compte ameli pour le consulter.

Chaque document est téléchargeable en format PDF et accessible pendant une période de six mois, vous pouvez ensuite conserver les fichiers de votre choix sur un disque dur, une clé USB ou tout autre support personnel.

### Profitez sans attendre de ce service !

Il vous suffit de valider une adresse mail dans votre compte ameli pour recevoir les informations de la CPAM. Si c'est déjà fait, vous n'avez aucune autre démarche à effectuer.

Astuce : pensez à mettre à jour votre adresse mail lorsque vous en changez (sur votre compte ameli, dans la rubrique « Mes informations personnelles » puis Mes coordonnées »).



### Avec l'appli ameli, simplifiez-vous la vie !

Où que vous soyez et à tout moment, profitez des services proposés par votre Cnam depuis votre mobile ou votre tablette (suivi de vos remboursements, commande d'une Carte Européenne d'Assurance Maladie, vérification de la bonne transmission des informations de paiements à votre organisme complémentaire, téléchargement d'attestations de droits, d'indemnités journalières ou de votre relevé fiscal).

Téléchargez-la sans attendre dans l'App Store ou dans Google Play.

Le théâtre de l'Indigo Présente  
Au « Théâtre de verre » de CHATEAUBRIANT  
samedi 24 septembre à 20h30

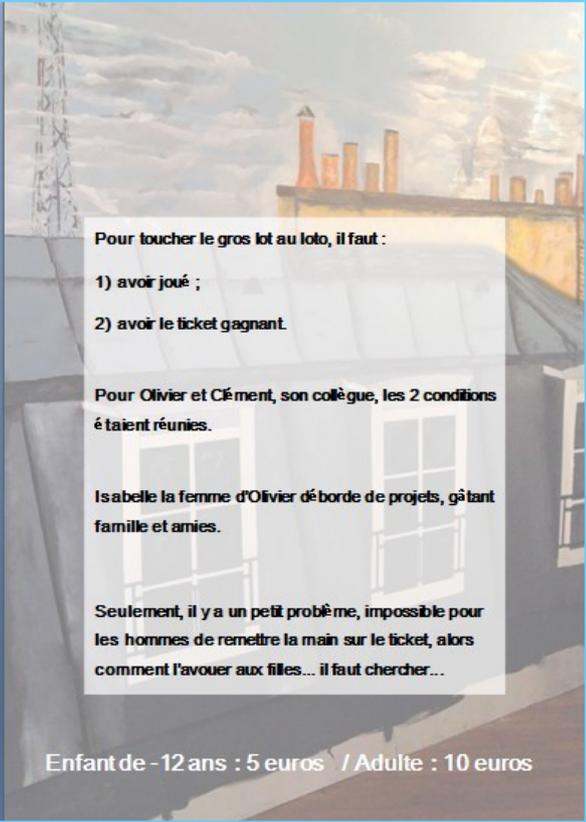
# A qui perd dur

Auteur Claude Husson

Au Profit de  
l'Outil en main  
Du Castelbriantais



Réservation :  
Office du Tourisme 02 40 28 20 90



Pour toucher le gros lot au loto, il faut :

- 1) avoir joué ;
- 2) avoir le ticket gagnant.

Pour Olivier et Clément, son collègue, les 2 conditions étaient réunies.

Isabelle la femme d'Olivier déborde de projets, gâtant famille et amis.

Seulement, il y a un petit problème, impossible pour les hommes de remettre la main sur le ticket, alors comment l'avouer aux filles... il faut chercher...

Enfant de -12 ans : 5 euros / Adulte : 10 euros



# Problèmes de chenilles sur vos pins ?

Une campagne de lutte collective va avoir lieu sur votre commune.

## Inscrivez vous auprès de votre mairie avant le 2 septembre

Il s'agit d'une lutte biologique par pulvérisation, depuis le sol, de bacille de Thuringe. Cette matière active, sans danger pour les humains, les animaux et l'environnement, ne détruit que les chenilles quand elles l'ingèrent en même temps que les aiguilles de pin.

Afin de suivre le cycle biologique de l'espèce, les traitements se dérouleront jusqu'à fin décembre. Au-delà, les chenilles ne se nourrissent plus. D'autres solutions restent toutefois possibles.

Vous serez prévenu/e, par courrier, de la date prévue pour notre passage dans la semaine qui précède. (Il est possible d'intervenir en votre absence.)

<b>Forfait pour 1 à 5 arbres traités</b>	<b>65,00 €</b>
<b>Forfait pour 6 à 10 arbres traités</b>	<b>94,00 €</b>
<b>Forfait pour 11 à 15 arbres traités</b>	<b>123,00 €</b>
<b>Forfait pour 16 à 20 arbres traités</b>	<b>153,00 €</b>
<b>Forfait pour 21 à 30 arbres traités</b>	<b>183,00 €</b>
<b>Forfait pour 31 à 40 arbres traités</b>	<b>212,00 €</b>
<b>Forfait pour 41 à 50 arbres traités</b>	<b>242,00 €</b>

### Barèmes 2016

**Prix TTC, valables uniquement dans le cadre de la lutte collective.**

Pour toute information complémentaire, vous pouvez contacter la FDGDON 44 :  
 fdgdon44@wanadoo.fr -  
 02 40 36 83 03 -  
 www.fdgdon44.fr



# Calendrier des manifestations 2016

<b>JUILLET</b>	<b>Mercredi 16</b>	<b>Prix Gérard DAUFFY - Pétanque Loisirs Alverne</b>
	<b>Mercredi 27</b>	<b>Concours de pétanque - Pétanque Loisirs Alverne</b>
<b>SEPTEMBRE</b>	<b>Samedi 3</b>	<b>Concours de pétanque - Union Sportive Alverne</b>
	<b>Samedi 17</b>	<b>Journée du Patrimoine</b>
	<b>Dimanche 18</b>	<b>Journée du Patrimoine</b>
	<b>Dimanche 25</b>	<b>Vide-grenier de l'école « Notre Dame des Anges »</b>
<b>OCTOBRE</b>	<b>Samedi 1</b>	<b>Concours de pétanque au profit du Téléthon - Pétanque Loisirs Alverne</b>
	<b>Samedi 8</b>	<b>Repas des Aînés offert par le CCAS et la Municipalité</b>
	<b>Mercredi 12</b>	<b>Concours de pétanque - Pétanque Loisirs Alverne</b>
	<b>Samedi 22</b>	<b>UNC et Aînés Ruraux, journée « Couscous et langue de bœuf »</b>
<b>NOVEMBRE</b>	<b>Mercredi 11</b>	<b>Cérémonie du 98<sup>ème</sup> anniversaire de l'Armistice de 1918</b>
<b>DECEMBRE</b>	<b>Samedi 3</b>	<b>spectacle «Téléthon 2016»</b>
	<b>Dimanche 4</b>	
	<b>Date à définir</b>	<b>Village de Noël - l'Ardoise du Grand-Bourg</b>

# Fêtes locales

